

ENSEMBLE, FAVORISONS
UNE ALIMENTATION SAINE ET LOCALE
À L'ÉCOLE DÈS LA RENTRÉE!



PROGRAMME EUROPÉEN À DESTINATION DES ÉCOLES, FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE ET LA WALLONIE,
MIS EN ŒUVRE EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

ENSEMBLE, FAVORISONS
UNE ALIMENTATION SAINE ET LOCALE
À L'ÉCOLE DÈS LA RENTRÉE!



PROGRAMME EUROPÉEN À DESTINATION DES ÉCOLES, FINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE ET LA WALLONIE,
MIS EN ŒUVRE EN COLLABORATION AVEC LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES ET LA COMMUNAUTÉ GERMANOPHONE

LE GOÛT DES BONNES CHOSES, ÇA S'APPREND À L'ÉCOLE COMME À LA MAISON ...

Chers parents, l'école de votre enfant a décidé de participer au programme européen à destination des écoles visant l'acquisition par les enfants d'habitudes alimentaires saines. Ce programme financé par l'Union européenne et la Wallonie est destiné aux écoles maternelles et primaires et permet d'offrir gratuitement aux enfants :

- un fruit, un légume ou une préparation à base de fruits ou de légumes frais (*soupe, compote*) ;
- et/ou du lait et un produit laitier nature au lait de vache, de chèvre ou de brebis (*lait battu ou fermenté, yaourt, fromage*).

Votre enfant bénéficiera d'au moins 20 distributions de produits, qui auront lieu en matinée. Chaque école inscrite bénéficie pour ce faire d'un subside maximum par élève, et décide des modalités. Par ailleurs, durant l'année scolaire, l'école proposera aux enfants au minimum une activité éducative dans le cadre du programme.

VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE

- L'école doit savoir si votre enfant présente des **allergies ou intolérances alimentaires** à certains fruits, légumes ou produits laitiers : merci de compléter le talon réponse ci-dessous. L'information sera utilisée par l'enseignant uniquement dans le cadre du programme.
- **Le jour de la distribution**, il ne sera pas nécessaire de prévoir de collation du matin pour votre enfant. Seule la gourde d'eau sera nécessaire.
- Appliquez si possible les principes du programme **les autres jours de la semaine**, à l'école et à la maison, en prévoyant des fruits et légumes frais et de saison, et du lait et des produits laitiers. Il est possible d'inclure des produits de chez nous dans vos achats grâce aux bonnes adresses de l'APAQ-W (www.apaqw.be).

Les fruits et légumes ainsi que les produits laitiers sont tout indiqués pour la croissance des enfants.

Les fruits et les légumes sont riches en fibres, en vitamines, en minéraux et en antioxydants. 3 à 5 portions par jour sont recommandées, selon l'âge.

Le lait et les produits laitiers sont naturellement riches, notamment, en calcium, phosphore et vitamine D nutriments essentiels pour la formation des os et des dents. 2 à 3 portions par jour sont recommandées, selon l'âge.



ANNÉE 2020-2021

Classe :

Nom et prénom de l'enfant :

Nom du responsable de l'enfant :

Mon enfant présente une allergie ou une intolérance alimentaire :

- à certains fruits et/ou légumes : OUI - NON
Si oui, quels fruits et/ou légumes ne peut-il pas consommer?
- à certains fruits à coques : OUI - NON
Si oui, quels fruits à coques (*noix, noisettes...*) ne peut-il pas consommer?
- à certains produits laitiers : OUI - NON
Si oui, quels produits laitiers ne peut-il pas consommer?

Date et signature du responsable

L'information sera utilisée par l'enseignant uniquement dans le cadre du programme et dans le respect du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016.

LE GOÛT DES BONNES CHOSES, ÇA S'APPREND À L'ÉCOLE COMME À LA MAISON ...

Chers parents, l'école de votre enfant a décidé de participer au programme européen à destination des écoles visant l'acquisition par les enfants d'habitudes alimentaires saines. Ce programme financé par l'Union européenne et la Wallonie est destiné aux écoles maternelles et primaires et permet d'offrir gratuitement aux enfants :

- un fruit, un légume ou une préparation à base de fruits ou de légumes frais (*soupe, compote*) ;
- et/ou du lait et un produit laitier nature au lait de vache, de chèvre ou de brebis (*lait battu ou fermenté, yaourt, fromage*).

Votre enfant bénéficiera d'au moins 20 distributions de produits, qui auront lieu en matinée. Chaque école inscrite bénéficie pour ce faire d'un subside maximum par élève, et décide des modalités. Par ailleurs, durant l'année scolaire, l'école proposera aux enfants au minimum une activité éducative dans le cadre du programme.

VOTRE COLLABORATION EST ESSENTIELLE

- L'école doit savoir si votre enfant présente des **allergies ou intolérances alimentaires** à certains fruits, légumes ou produits laitiers : merci de compléter le talon réponse ci-dessous. L'information sera utilisée par l'enseignant uniquement dans le cadre du programme.
- **Le jour de la distribution**, il ne sera pas nécessaire de prévoir de collation du matin pour votre enfant. Seule la gourde d'eau sera nécessaire.
- Appliquez si possible les principes du programme **les autres jours de la semaine**, à l'école et à la maison, en prévoyant des fruits et légumes frais et de saison, et du lait et des produits laitiers. Il est possible d'inclure des produits de chez nous dans vos achats grâce aux bonnes adresses de l'APAQ-W (www.apaqw.be).

Les fruits et légumes ainsi que les produits laitiers sont tout indiqués pour la croissance des enfants.

Les fruits et les légumes sont riches en fibres, en vitamines, en minéraux et en antioxydants. 3 à 5 portions par jour sont recommandées, selon l'âge.

Le lait et les produits laitiers sont naturellement riches, notamment, en calcium, phosphore et vitamine D nutriments essentiels pour la formation des os et des dents. 2 à 3 portions par jour sont recommandées, selon l'âge.



ANNÉE 2020-2021

Classe :

Nom et prénom de l'enfant :

Nom du responsable de l'enfant :

Mon enfant présente une allergie ou une intolérance alimentaire :

- à certains fruits et/ou légumes : OUI - NON
Si oui, quels fruits et/ou légumes ne peut-il pas consommer?
- à certains fruits à coques : OUI - NON
Si oui, quels fruits à coques (*noix, noisettes...*) ne peut-il pas consommer?
- à certains produits laitiers : OUI - NON
Si oui, quels produits laitiers ne peut-il pas consommer?

Date et signature du responsable

L'information sera utilisée par l'enseignant uniquement dans le cadre du programme et dans le respect du règlement général sur la protection des données du 27 avril 2016.